# Nouvel appel à candidature pour un service de support en matière d’approche genrée des inégalités de santé pour le plan de promotion de la santé 2023

Cet appel est destiné à désigner un service de support qui viendra compléter le dispositif bruxellois de promotion de la santé.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Une image contenant texte

Description générée automatiquement

Le dossier de candidature, dûment complété et signé, doit être renvoyé par courrier postal pour le 16 octobre 2023, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier sera envoyé par le candidat ou la candidate avec l’adressage suivant :

**À l’attention de Madame Talbia BELHOUARI, Conseillère Cheffe de service**

**Commission communautaire française-Service de la Santé**

**Rue des Palais, 42 à 1030 Bruxelles**

Une copie informatisée du dossier de candidature doit être envoyée par e-mail, aux adresses mail suivantes : [promotionsante@spfb.brussels](mailto:promotionsante@spfb.brussels) et [hszczyrba@gov.brussels](mailto:hszczyrba@gov.brussels)

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter :**

Louis-Georges FANON, [lgfanon@spfb.brussels](mailto:lgfanon@spfb.brussels) ou 02/800.80.70

Pascale ANCEAUX, [panceaux@spfb.brussels](mailto:panceaux@spfb.brussels) ou 02/800.82.44

Grégoire RONDELET, [grondelet@spfb.brussels](mailto:grondelet@spfb.brussels) ou 02/800.83.86

# DIRECTION D’ADMINISTRATION DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ, DE LA COHESION SOCIALE ET DE L’ENFANCE

**SERVICE DE LA SANTÉ**

# Appel à candidature pour un nouveau service de support de promotion de la santé dédié à une approche genrée des inégalités de santé Plan de Promotion de la Santé 2023

## CADRE LÉGAL

* Décret du 18 février 2016 relatif à la Promotion de la Santé en Commission communautaire française.
* Arrêté du 16 février 2017 portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 18 février 2016 relatif à la Promotion de la Santé.
* Plan de Promotion de la Santé 2023.

## CONTEXTE et OBJET DE L’APPEL À CANDIDATURE

Le présent appel à candidature a pour objet de définir l'expertise requise pour la désignation d'un nouveau service de support pour une période de 4 ans en matière d’approche genrée des inégalités de santé. Par ailleurs, le candidat ou la candidate présentera dans ce formulaire, un projet illustrant la façon dont il ou elle souhaite investir les missions dévolues au service de support.

**Nota bene : Le Collège ne désignera qu’un seul service de support en matière d’approche genrée des inégalités de santé.**

L'article 3 du Décret du 18 février 2016 précise que pour mettre en œuvre les objectifs du Plan de promotion de la santé, le Décret organise le dispositif de promotion de la santé, notamment en désignant des services de support et d’accompagnement apportant en deuxième ligne leur expertise aux acteurs de terrain, ceux-ci ayant en charge de mettre en œuvre des actions répondant aux stratégies de promotion de la santé.

L'article 7 du Décret du 18 février 2016 précise que, pour être désignés, les services de support doivent justifier de leur aptitude à apporter, sur la base de leur expertise, un support permanent en matière de formation, de documentation, d’évaluation, de communication, de recherche ou de recueil de données à l’instance de pilotage, aux acteurs ou actrices et aux relais désignés dans le cadre du présent Décret. Les missions de chaque service de support sont précisées dans des conventions qui accompagnent la désignation.

Le 7 juillet 2022, un premier appel à candidature pour un nouveau service dédié à une approche genrée des inégalités de santé a été publié en ce sens par le Collège de la Commission communautaire française. Suite à l’analyse du dossier de candidatures, les Services du Collège de la Commission communautaire française ont estimé qu’il convenait de lancer un nouvel appel à candidature afin de mieux rencontrer les objectifs du plan pour ce qui concerne les inégalités de genre en santé.

## UNE NOUVELLE MISSION DE SUPPORT : LE SOUTIEN AUX ACTEURS EN MATIÈRE D’APPROCHE GENRÉE DES INÉGALITÉS DE SANTÉ

Le présent appel à candidature est dédié à cette dernière mission.

L’analyse des déterminants des inégalités sociales de santé et le développement d’une approche développée à l’intersection des sexualités, du genre et de la santé renvoient à la persistance d’inégalités et de stigmatisation relatives à l’identité et l’expression de genre, à la nationalité, à l’orientation sexuelle, aux caractéristiques sexuelles, à la couleur de peau et au statut sérologique. C’est pourquoi le Plan 2023 de promotion de la santé inscrit l’approche genrée des inégalités de santé au centre de son dispositif.

Là où le sexe désigne les caractéristiques biologiques (chromosomes, organes génitaux, hormones, fonctions reproductives) qui définissent les spécificités mâles et femelles. Le genre correspond aux différences non biologiques qui distinguent les individus : c’est un concept qui désigne les processus de construction sociale et culturelle des identités et ceux des rapports sociaux entre les sexes.

Le sexe et le genre se rejoignent, ou s’opposent, dans un processus d’interaction entre la biologie et l’environnement social qui se développe dès la naissance, voire avant. Il est essentiel d’inciter les professionnel·le.s des secteurs social-santé à considérer les différences entre hommes, femmes et personnes non-binaires, non pas comme une simple dichotomie entre mâle et femelle, mais comme le produit d’une intrication entre sexe et genre. Penser le soin à la lumière du sexe et du genre, y compris au-delà de la binarité, permet d’apporter une vision plus précise des inégalités de santé et de leur origine.

L’état de santé d’une personne peut être influencé par la nature de son activité professionnelle, de son niveau d’étude ou de son hygiène de vie. Ces déterminants s’inscrivent dans un contexte social et culturel différent. Par exemple, les hommes cisgenres tardent plus souvent à consulter que les femmes cisgenres. La relation soignant·e-soigné·e est également influencée par les représentations sociales liées au genre.

Les recherches en sciences sociales montrent par exemple combien les représentations du féminin (fragilité, sensibilité, expression verbale) et du masculin (virilité, résistance au mal, prise de risque) jouent un rôle dans la lecture des symptômes, le rapport au corps et le recours aux soins et combien ces stéréotypes influencent la façon dont les professionnel·le·s de santé dépistent et prennent en charge certaines maladies.

Le risque d’infarctus a longtemps été associé à l’image d’un homme d’âge mûr stressé au travail et est sous-diagnostiquée chez les femmes. Une patiente qui se plaint d’oppression dans la poitrine se verra prescrire des anxiolytiques alors qu’un homme sera orienté vers un cardiologue. Dans certains cas, les symptômes d’infarctus peuvent par ailleurs se manifester de façon atypique chez les femmes. Le risque de retard au diagnostic et à la prise en charge est donc fréquent. Il explique que la majorité des décès liés à l’infarctus concernent aujourd’hui les femmes. A l’inverse, l’[ostéoporose](https://www.inserm.fr/dossier/osteoporose) est sous-diagnostiquée chez les hommes car elle est considérée comme une maladie qui concerne les femmes ménopausées. Or, un tiers des fractures du col du fémur chez les hommes sont dues à l’ostéoporose. En conséquence, le risque de deuxième fracture est aussi élevé chez eux que chez les femmes.

La [dépression](https://www.inserm.fr/dossier/depression) est souvent considérée comme essentiellement féminine, mais elle apparaît aussi fréquente chez les hommes lorsque l’on intègre comme critères diagnostiques des symptômes atypiques, comme l’agressivité et l’augmentation des comportements à risques (consommation d’alcool, de drogues, conduite automobile dangereuse). Ces questions s’articulent évidemment avec d’autres critères de discrimination comme l’âge, le handicap, l’orientation sexuelle, la classe sociale, des critères dits « raciaux »[[1]](#footnote-2), etc.

Le futur service support apportera un soutien méthodologique et/ou scientifique aux opérateurs désignés en promotion de la santé, aux services bruxellois de première ligne et à l’instance de pilotage en matière de prise en compte des dimensions de genre en santé. Ce soutien s’opérationnalisera notamment en articulation avec le service d’accompagnement, les autres services de support et le réseau « Femmes et promotion de la santé ».

Il devra assurer une ou plusieurs des missions suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Cochez-la ou les case(s) qui correspond(ent) à votre projet de candidature comme service support : | |
| Participer au recueil d’indicateurs, à l’utilisation et à la diffusion des données quantitatives et qualitatives relatives à l’état de santé des Bruxellois et des Bruxelloises et à ses déterminants en matière de genre, et si possible, au-delà de la binarité et au croisement d’autres données (âge, origine, classe, etc.). |  |
| Transmettre son expertise sur les questions d’inégalités basées sur le genre en santé auprès de l’instance de pilotage et des autres opérateurs de promotion de la santé afin de guider leur action. |  |
| Contribuer à la mise en œuvre de plaidoyer sur la prise en compte des dimensions du genre en matière de santé. |  |
| Soutenir et accompagner les acteurs de promotion de la santé dans la mise en œuvre de leur projet afin de les aider à adopter une approche du genre en santé. |  |

Ces missions seront impérativement réalisées en concertation et en articulation avec le Service d’accompagnement et les autres Services de support.

Le Collège désignera le service de support pour une période de quatre ans renouvelables selon les modalités qu’il déterminera. A l’issue des quatre ans de désignation, et dans le cadre du plan de promotion de la santé, une évaluation sera soumise au Collège qui portera tant sur l’expertise du service que sur son adéquation aux missions visées ci-dessus. En cas d’évaluation positive par le Collège, la désignation est reconduite pour cinq ans sans nouvel appel public à candidatures.

Les services de support tiennent compte des obligations et recommandations en vigueur dans les domaines de la promotion de la santé et de la santé publique aux niveaux belge, européen et international. Ils entretiennent des collaborations étroites avec l’Administration et le service d’accompagnement.

Le montant du subside annuel octroyé sera apprécié à l’aune du budget prévisionnel fourni et **dans la limite de 120.000€.**

## PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE D’ANALYSE ET DES CRITÈRES DE SÉLECTION

* 1. Les dossiers de candidature seront analysés par l’Administration sur base de la grille d'analyse jointe au présent appel à candidature (annexe 11). La grille d’analyse comporte l’ensemble des critères qui serviront à la sélection des dossiers.

**Nota bene : Les critères de la grille référents au caractère prioritaire et à la plus-value du projet seront analysés en s’appuyant sur l’objet et le contexte de ce nouvel appel à candidature (point 2).**

* 1. Les projets avec une demande de subvention supérieure à 55.000 € seront soumis à l’avis de la section « promotion de la santé » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’aide aux personnes et de la santé.
  2. Les Services du Collège de la COCOF compétents adresseront leurs avis à la Ministre en charge de la promotion de la santé.
  3. Le Collège de la Commission communautaire française statuera sur la désignation et la convention du futur service support.
  4. Dans l’hypothèse où plusieurs candidats/candidates auraient reçu un avis favorable de l’Administration et du Conseil Consultatif, le Collège de la Commission communautaire française motivera le choix ayant conduit au départage des candidats/candidates.

En l’absence de dossier de candidature satisfaisant, le Collège se réserve le droit de ne pas désigner de nouveau service de support.

## CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

**La candidature devra répondre aux conditions suivantes pour être jugée recevable :**

* être une personne morale de droit public ou de droit privé sans but lucratif ;
* exercer ses activités sur le territoire de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale ;
* avoir un objet social en accord avec les principes de la promotion de la santé tels que définis dans la Charte d’Ottawa et dans la réglementation en vigueur à la Commission communautaire française ;
* répondre selon les points 6 et suivants de ce formulaire (en ce compris les annexes) ;
* répondre selon les modalités prévues et dans le délai imparti par le présent appel à candidatures.

Le non-respect de l'une des conditions susmentionnées entraînera la non-recevabilité. Les dossiers déclarés non recevables seront automatiquement écartés de la procédure.

## IDENTIFICATION

|  |  |
| --- | --- |
| Nom complet |  |
| Forme juridique (asbl, …) |  |
| Objet social |  |
| Numéro de registre de l’entreprise |  |
| Adresse | Rue :   Numéro :     Code postal :  Localité : |
| Téléphone |  |
| Site internet |  |
| réseaux sociaux (pages, …) |  |
| Nombre total de travailleurs | Unité physique :  ETP :  Commentaire : |
| Personne habilitée à engager l’organisme | Nom :  Prénom :  Fonction :  Tél/ GSM :  E-mail : |
| Personne en charge du projet | Nom :  Prénom :  Fonction :  Tél/ GSM :  E-mail : |
| Votre organisation est-elle affiliée à une ou plusieurs fédérations? | OUI, lesquelles ?  NON |
| Votre association fait elle appel à un secrétariat social ? | OUI, lequel ?  NON |
| Commission paritaire : |  |
| Compte bancaire N° IBAN |  |
| Titulaire |  |
| Votre organisation est-elle assujettie à la TVA ? | OUI, dans quelle proportion ? … %  NON |

## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du projet |  |
| Durée du projet | du 01/01/2024 au 31/12/2027 |
| La subvention demandée | Montant demandé : …€  Coût total de l’activité : …€  Partie des frais couvert par la subvention : …%  Apport en fond propre, le cas échéant : …€  Recevrez-vous une participation financière du public cible pour cette activité ? (Si oui, précisez le montant) : …€ |
| Quel type de dépenses sera couvert par la subvention ? Détaillez les postes comptables pour lesquels la subvention est demandée.  **Ampoule et engrenage contour** **Aidez-vous de l’annexe 4** |  |
| Récapitulatif des axes et des objectifs dans lesquels vous souhaitez vous inscrire pour réaliser vos missions.  **Ampoule et engrenage contour** **Aidez-vous de l’annexe 1.** | Axe(s) :  Objectif(s) :  Stratégies(s): |
| Récapitulatif des missions que vous souhaitez conduire.  **Ampoule et engrenage contourReport des choix réalisés au point 3.** | Misson générale :  Mission(s) spécifique(s) : |
| Résumé du projet (20 lignes maximum). | |
|  | |

Ce projet fait il l’objet d’un financement complémentaire ?

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Montant | Source de financement | Frais éligibles (Type : Personnel, fonctionnement ou investissement) | La subvention est demandée (D) ou octroyée (O) |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Quels sont les partenaires de votre projet et comment contribuent-ils à celui-ci ?

(La collaboration ci-après rapportée par le candidat doit être de nature stable et approfondie)

|  |  |
| --- | --- |
| Partenaire(s) | Expliciter la nature de la collaboration |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

## APTITUDES GÉNÉRALES DU CANDIDAT

|  |
| --- |
| Décrivez votre expérience dans le domaine de la Promotion de la santé (15 lignes maximum). |
|  |

Avez-vous déjà reçu un financement de la COCOF dans le cadre du précédent plan de promotion de la santé 2018-2022 ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom du projet | Type de subvention (initiative, acteur, réseaux ou service pilier) | Période de subventionnement |
|  |  |  |
|  |  |  |

|  |
| --- |
| Votre service dispose-t-il des moyens (personnels, locaux, mobilier, équipement informatique, accès au public) pour mener à bien les missions ? Expliquez en distinguant les moyens dont vous disposez et les moyens à acquérir (15 lignes maximum). |
|  |

## PRÉSENTATION DU PROJET

* Fondement et raison d’être du projet :

|  |
| --- |
| Quelle(s) situation(s) problématique(s) souhaitez-vous contribuer à résoudre ? |
|  |
| Sur quelle analyse des besoins, des déterminants, de la problématique et/ou de la situation basez-vous votre projet ? (Par rapport à la question précédente, expliquez **de façon précise** ce que vous avez décidé de cibler dans votre projet). |
|  |
| Quelles améliorations et/ou quels changements espérez-vous atteindre ?Ampoule et engrenage contourVous formulerez ici des objectifs opérationnels[[2]](#footnote-3) que vous reporterez ensuite dans l’annexe 2. Avertissement contour Pour certains objectifs spécifiques du Plan, les objectifs opérationnels sont déjà déterminés. Le cas échéant, vous devrez choisir et reporter le ou les objectif(s) opérationnel(s) faisant référence à votre projet. |
|  |
| Votre projet s’inscrit-il dans des principes d’action, des recommandations, des lignes directrices (ou autres), formulées sur le plan local, national ou international ? Lesquels ? (Expliquez et mentionnez les références). |
|  |

* Les personnes, territoires et milieux de vie concernés par votre projet :

|  |
| --- |
| Quels sont les principaux publics visés ? Public final, public relais, les deux ?  (Donnez une **estimation** du nombre de personnes qui pourraient être touchées par votre projet) |
|  |
| Quelles sont les caractéristiques communes les plus importantes de la population concernée par votre projet (public final) ? (âge, genre, parcours de migration éventuel, catégorie sociale, niveau de revenus, éducation et niveau d’étude,…). Précisez les sources d’information que vous avez à votre disposition pour recueillir ces éléments. |
|  |

* Complémentarités et spécificités du projet :

|  |
| --- |
| Quelles sont les spécificités de votre projet en promotion de la santé par rapport à vos éventuelles autres missions et actions soutenues ou non par les pouvoirs publics (ambulatoire, éducation permanente, etc.) ? |
|  |
| Identifiez-vous des complémentarités entre votre projet et d’autres projets, d’autres institutions ? |
|  |

## SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET

* Comment prévoyez-vous d’observer et d’évaluer les activités réalisées dans le cadre de votre projet? de quelle manière comptez-vous suivre leur réalisation?

|  |
| --- |
| Quels sont les objectifs de votre démarche évaluative ? (Quel est le rôle et le sens que vous donnez à cette dernière ?) |
|  |
| Quels sont les éléments et les données que vous jugez pertinents à mobiliser pour effectuer l’évaluation de votre projet ? |
|  |
| Quels sont les outils de récolte dont vous disposez et/ou que vous prévoyez de mettre en place ? |
|  |
| Comment les usagers, bénéficiaires, publics-cibles et/ou relais vont-il.le.s contribuer à cette observation ? |
|  |
| Comment votre projet participe-t-il à réduire les inégalités sociales de santé ? (expliquez en formulant des hypothèses sur base d’actions contenues dans votre projet). |
|  |

* Analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces en lien avec le projet (**SWOT)**

|  |
| --- |
| Quelles sont les forces de votre projet (facteurs internes/inhérents à votre structure ou à votre projet)? En quoi ces éléments sont-ils des forces ? Comment les exploiter ? |
|  |
| Quels sont les points faibles de votre projet (facteurs internes/inhérents à votre structure ou à votre projet) ? En quoi ces éléments sont-ils des points faibles ? Comment les réduire ? |
|  |
| Des opportunités pourraient-elles faciliter la mise en œuvre de votre projet (facteurs externes)? En quoi ces éléments sont des opportunités ? Comment allez-vous les saisir ? |
|  |
| Des menaces pourraient-elles entraver la mise en œuvre de votre projet (facteurs externes) ? En quoi ces éléments sont-ils des menaces ? Comment les réduire ? |
|  |

## ATTENTION ACCORDÉE Á L’ÉGALITÉ DES TRAITEMENTS ET DES CHANCES

* Précisions relatives à la politique de genre :

|  |
| --- |
| Le projet vise-t-il à réaliser l’égalité entre les femmes et les hommes ? |
| OUI  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public masculin ou féminin ? |
| OUI  NON, expliquez : |
| Le projet est-il susceptible de toucher de manière différenciée les femmes et les hommes ? |
| OUI  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il également aux personnes LGBTQIA+ ? |
| OUI  NON, expliquez : |
| Le projet comprend-il des actions visant l’inclusion des personnes LGBTQIA+ ? |
| NON  OUI, lesquelles : |
| Précisez les données genrées sur le public cible : |
|  |

* Prise en compte de la dimension de Handicap :

|  |
| --- |
| Le projet s’adresse-t-il également à des personnes en situation de handicap ? |
| OUI  NON, expliquez : |
| Le projet comprend-il des actions visant l’inclusion des personnes en situation de handicap ? |
| NON  OUI, lesquelles : |

* Prise en compte de l’origine ethnique et culturelle :

|  |
| --- |
| Avez-vous tenu compte des spécificités ou des problématiques ethniques et culturelles lors de la rédaction de votre projet ? |
| OUI  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public sur base de caractéristiques ethniques et/ou culturelles ? |
| NON  OUI, lesquelles : |

* Prise en compte de l’origine et de la situation sociale :

|  |
| --- |
| Avez-vous tenu compte des spécificités ou des problématiques liées à l’origine et/ou la situation sociale du public cible ? |
| OUI  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public sur base de caractéristiques liées à l’origine et/ou la situation sociale ? |
| NON  OUI, lesquelles : |

## ANNEXES

**Les candidats et les candidates doivent joindre les annexes reprises de 1 à 10.**

* **ANNEXE 1 :** RÉCAPITULATIF DES AXES, OBJECTIFS ET STRATÉGIES DU PLAN DE PROMOTION DE LA SANTÉ 2023-2027 DANS LEQUEL S’INSCRIT LE PROJET
* **ANNEXE 2 :** PRÉSENTATION DU PLAN D’INTERVENTION DU FUTUR SERVICE DE SUPPORT DE PROMOTION DE LA SANTÉ
* **ANNEXE 3 :** LES FICHES D’OBJECTIFS
* **ANNEXE 4 :** INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES

Le budget ne concerne pas l’organisation dans son ensemble. Indiquez clairement le budget nécessaire pour l’activité et la partie pour laquelle vous demandez la subvention (montant total vs. montant souhaité à charge de la COCOF).

* **ANNEXE 5 :** LE PLANNING DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET
* **ANNEXE 6 :** L’ORGANIGRAMME DE VOTRE INSTITUTION
* **ANNEXE 7 :** LES DERNIERS COMPTES APPROUVÉS PAR L’ORGANISME COMPÉTENT (AVEC LA DATE D’APPROBATION DES COMPTES).

Si votre organisation tient une comptabilité simplifiée : l’état des recettes et dépenses, regroupées par type.

Si votre organisation tient une comptabilité en partie double : le compte de résultat et le bilan.

* **ANNEXE 8 :** LA PREUVE DE DÉPOT DU DERNIER COMPTE ANNUEL AU GREFFE DU TRIBUNAL DU COMMERCE OU A LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE AVEC LA DATE DU DÉPOT DES COMPTES ANNUELS APPROUVÉS).
* **ANNEXE 9 :** LA COPIE DES STATUTS DE L’INSTITUTION
* **ANNEXE 10 :** LE DERNIER RAPPORT D’ACTIVITÉ DU SERVICE
* **ANNEXE 11 :** GRILLE D’ANALYSE D’UN DOSSIER DE CANDIDATURE EN TANT QUE SERVICE D’ACCOMPAGNEMENT, SERVICE SUPPORT OU ACTEUR EN PROMOTION DE LA SANTE
* **ANNEXE 12 :** VADE-MECUM DE LA FICHE OBJECTIF

Par ailleurs, il vous est loisible d’annexer tout document qui pourrait étayer votre demande ou préciser, si nécessaire, certaines réponses apportées dans ce formulaire.

Je déclare sur l’honneur que toutes les données communiquées sont sincères et correctes, et autorise l’administration de la Commission communautaire française à venir les vérifier sur place, le cas échéant.

Je certifie avoir l’autorisation de signer ce formulaire de demande.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au respect de la législation relative aux aides d’État et aux marchés publics.

Je suis d’accord avec le traitement par l’administration de Commission communautaire française, des données à caractère personnel demandées dans ce formulaire dans le cadre de l’accomplissement de ses missions et, plus spécifiquement, dans le cadre de l’octroi d’une subvention. Vous retrouverez plus d’informations sur la politique de confidentialité de la Commission communautaire française sur son site internet.

 Ce formulaire n’est recevable que dûment complété, daté, signé et accompagné de l’intégralité des annexes demandées.

Nom et fonction du fondé de pouvoir de l’organisation :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Date :

SIGNATURE :

**Nota bene** : En cas d'octroi de la subvention, la présente demande engage le bénéficiaire à mentionner le soutien de la Commission communautaire française sur les différentes publications de l’association (courriers, revues, dépliants, affiches, programmes, site Internet, etc.).

1. UNIA référence 5 critères de discrimination dits « raciaux » : prétendue race, couleur de peau, nationalité, ascendance (juive) et origine nationale ou ethnique. https://www.unia.be/fr/criteres-de-discrimination/criteres-de-discrimination [↑](#footnote-ref-2)
2. Les objectifs opérationnels sont la formulation de ce que ciblent les actions du projet. Ils sont une déclinaison des objectifs spécifiques qui eux-mêmes sont une déclinaison des axes. Ils sont formulés avec un verbe d’action. Il est important de veiller à rédiger les objectifs opérationnels de façon à permettre leur évaluation. [↑](#footnote-ref-3)